



MAIRIE DE NANTERRE

Conseil de Quartier Du Chemin de l'Île

1^{ER} JUILLET 2009

Questions et interventions des habitants

Habiba Benaddi-Bigdade, conseillère municipale et responsable de l'animation du conseil de quartier, rappelle que le conseil de quartier est une instance qui permet la restitution des différents ateliers d'habitants, aujourd'hui, de :

- L'atelier Cadre de vie du 19 mai,
- Et de celui de l'Aménagement du 26 mai.

Ces ateliers ont pour objet, entre autres, d'approfondir les différentes questions soulevées en conseil de quartier. Elle invite donc les habitants à s'y inscrire à tout moment.

Autres points à l'ordre du jour, un temps d'échanges entre le Centre Social et Culturel Les Acacias et les habitants afin de permettre à cette association d'élaborer son projet social, et, par rapport au site TOTAL, la restitution des résultats obtenus à l'issue des 2 campagnes de mesure de la qualité de l'air.

Pour cette séance, elle est accompagnée de **Christine Bourcet, Catherine Mouret, Michel Hieu et de Thérèse Ngimbous-Batjom**, élus sur le quartier et de **Julien Sage**, adjoint au Maire, pour le point sur Total.

1) Projet social du CSC Les Acacias

Nordine Houari, administrateur du Centre Social et Culturel Les Acacias, et Caroline Carrère, directrice, présente la démarche de leur association aux habitants.

En effet, le centre social et culturel a signé une convention avec la CAF, mais aussi avec la Ville, sur la base d'un projet social qui se décline en un certain nombre d'actions en direction des habitants. Or cette convention doit être renouvelée car les conditions démographiques, économiques et sociales évoluant, il est nécessaire de redéfinir tous les trois à quatre ans, le projet social pour un quartier ; les actions mises en place devant pouvoir se réajuster en fonction de la réalité de ce territoire.

Ce projet s'appuie principalement sur une enquête, à partir d'un questionnaire sur les besoins et attentes, auprès des habitants, des partenaires associatifs et de leurs publics et des partenaires institutionnels, mais aussi sur la collecte d'informations, le tout alimentant le diagnostic.

Puis ils précisent le rôle, l'objet et le champ d'intervention d'un centre social et culturel, pour arriver à la question formulée aux participants concernant leur soutien, leur implication par rapport aux missions d'un centre social et culturel. Ils ajoutent qu'à la fin du mois de septembre ils vont organiser une réunion avec les habitants et les acteurs du quartier pour pouvoir partager l'ensemble des éléments du diagnostic et réfléchir à ce que pourrait devenir le projet social pour les 3 ans à venir.

Ensuite, ils distribuent ce questionnaire qui est à retourner pour la mi-juillet.

Mais avant de donner la parole à la salle pour entamer le débat, ils communiquent également un certain nombre de données statistiques qu'ils ont recueillies, lesquelles illustrent la dimension sociologique du Chemin de l'Île.

- **Un premier habitant, à l'énoncé de ces chiffres, constate que ces derniers ne peuvent que s'aggraver vue la politique actuelle qui est menée !**
- **Quel est le public ciblé par le centre social et culturel ?**

↳ L'ensemble des habitants dans leur diversité, sur la base d'un projet qui a été construit pour répondre aux demandes et

préoccupations formulées.

- **Quelles sont les activités du CSC ?**
 - ↳ Un point d'accès au droit, un atelier d'initiation au français, de l'accompagnement scolaire, des animations socioculturelles et des activités sportives.
- **Le CSC possède-t-il un site internet ?**
 - ↳ C'est un projet qui doit être développé avec un esprit comparable à celui concernant le web citoyen. En attendant il s'appuie sur des plaquettes d'informations.
- **Comment pourra-t-on avoir accès aux différentes données présentées ?**
 - ↳ Les principaux chiffres seront repris dans le projet social, mais l'ensemble des données devront faire l'objet d'une monographie qui serait à diffuser.
- **Quelle est la place des habitants au sein du CSC ?**
 - ↳ C'est le premier partenaire avec comme enjeu, qu'il soit porteur des actions.
- **Comment va s'articuler le fonctionnement du CSC avec celui de la Maison du Chemin de l'Île ?**
 - ↳ Au sein du futur comité de vie, les associations et les habitants qui le souhaiteront, pourront investir cet équipement dès la rentrée, mais sur la base de projets ; projets qui sont suivant les thèmes, comme la jeunesse, portés également par les services municipaux.

2) Retour des ateliers d'habitants

1. **Atelier Cadre de vie du 19 mai 2009:**

Mme Ngimbous-Batjom excuse d'abord l'absence du copilote M. Matheron et ensuite présente le travail de cet atelier : **cf. synthèse en annexe I**. Depuis cette date du 19 mai, deux points ont évolué.

- Le premier par rapport à **la demande de mise en double sens de la rue Jules Quentin**, M Debord, adjoint au Maire, lors d'un entretien ultérieur, ayant précisé qu'il était difficile de pouvoir répondre positivement à court terme à cette demande, du fait que la SEMNA venait d'engager une étude globale de circulation sur le secteur. Mais les arguments avancés seront pris en compte dans cette étude.

- Le deuxième point concerne **la dépollution du site Total**, par la **présentation** par Julien Sage, **des premiers résultats** obtenus à l'issue de deux campagnes de mesure de la qualité de l'air. Il est accompagné de Mme Goupil, du Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris. Ont participé également à cette séance le propriétaire du terrain, ainsi que l'entreprise en charge de la dépollution du site.

La première campagne s'est déroulée du 2 au 16 mars 2009, le chantier étant à l'arrêt (mesure d'un état zéro), et, la seconde campagne a eu lieu du 25 mai au 8 juin 2009, le chantier ayant repris son activité de brassage des terres (mesure d'un état en période d'activité).

Le détail de cette présentation très technique est accessible sur le site Internet de la Ville : [WWW.nanterre.fr / tous citoyens / les quartiers / chemin de l'Île / conseil de quartier / séance du 1^{er} juillet 2009](http://WWW.nanterre.fr/tous_citoyens/les_quartiers/chemin_de_l_ile/conseil_de_quartier/seance_du_1er_juillet_2009).

Ensuite Mme Goupil après avoir apporté des précisions par rapport aux chiffres énoncés et concernant le déroulement de ces deux campagnes, répond aux différentes questions.

- **Est-ce que l'association ADRESILLE aura communication de l'ensemble de ces chiffres?**
 - ↳ Dans un premier temps, ceux qui viennent d'être présentés, et, ensuite le complément dans un délai d'environ de 2 mois quand les derniers chiffres seront analysés, décalage nécessaire pour avoir les valeurs du réseau de surveillance pour la deuxième campagne.
- **Pourquoi les chiffres de la première campagne sont plus élevés que ceux de la deuxième?**
 - ↳ Cette différence s'explique de par les conditions climatiques, car en hiver les installations de chauffage peuvent générer des Composants Organiques Volatiles (COV). Il peut être constaté par ailleurs que le brassage des terres n'a pas eu d'influence sur le niveau des COV dans l'air.
- **Mais il y a l'odeur !**
 - ↳ C'est uniquement ce qui peut être toxique qui a été mesuré. Les résultats sont en dessous des normes en vigueur (directive européenne 2008/50/CE) et aux recommandations formulées par l'Organisation Mondiale de la Santé. L'odeur est une

gêne, mais émanant de produits lourds (donc non volatiles), ces derniers ne peuvent être respirés. Sur ce site, les mauvaises odeurs sont produites par des hydrocarbures lourds et par la fermentation des tourbes.

Julien Sage indique ensuite que la procédure de contrôle va se poursuivre d'une manière ponctuelle tout le long des travaux. Il ajoute, pour répondre à une question, qu'il faudra attendre que la première phase de travaux soit terminée pour pouvoir arrêter le devenir de ce terrain quand il sera rendu « propre », mais il n'y aura certainement pas de logements.

Ensuite un débat général s'engage par rapport au devenir des papeteries et Habiba Benaddi-Bigdade propose afin de pouvoir mieux traiter ce dossier, de le mettre à l'ordre du jour du prochain conseil de quartier.

2. Atelier Aménagement du 19 mai 2009:

Mme Mouret excuse l'absence du copilote M. Soulage et présente le travail de cet atelier : **cf. synthèse en annexe II**. Elle rappelle pour le point « Concession Publique d'Aménagement du Chemin de l'Île » que ce projet est déjà ancien puisqu'il a été présenté dans le précédent mandat. Mais il semble comme il se concrétise, qu'il soulève d'autres interrogations pour lesquelles la Ville est prête à répondre.

Habiba Benaddi-Bigdade indique ensuite que depuis cette séance du 19 mai 2009, le cahier des charges a été envoyé aux trois candidats et leurs réponses sont attendues pour le 10 août. La réponse de l'aménageur quand il sera désigné par la commission d'appel d'offres, pourra être présentée lors d'un prochain atelier Aménagement. Elle ajoute que le Maire a répondu au courrier de l'association Avenir du Chemin de l'Île et leur propose un rendez-vous pour le 3 juillet.

- **M Trouillas, président de cette association répond que cette dernière n'a pas obtenu de réponse du Maire par rapport à la pétition. Quant à l'ancienneté du projet, dans les faits, les gens n'ont pas l'impression d'avoir eu un suivi de ce projet, en particulier par rapport à la question du logement au dessus du centre commercial.**
 - ↳ Actuellement concernant la programmation, il n'y a pas d'autres éléments que ce qui a été dit en Bureau Municipal; Seule différence, le Maire a demandé que dans le cahier des charges soit fait mention des conditions de la concertation, article qui est distribué en séance.
- **Effectivement le sujet a été ficelé sur des caractéristiques quantitatives et la concertation aurait dû porter sur ce point.**
 - ↳ L'idée de faire du logement au dessus du centre commercial est apparu progressivement lors des débats en conseils de quartier.
- **Les gens restent attachés à la notion d'espaces ouverts et la question est de savoir quel cœur de quartier nous voulons. Une réflexion urbaine est à mener.**
 - ↳ Cette préoccupation a été au cœur du travail produit par le cabinet Dutertre et elle continuera de l'être avec le futur aménageur.
- **Par rapport à l'habitat, il est important que les gens se réapproprient les espaces et il faut réfléchir sur des transparences. Il est important d'aller visiter d'autres lieux pour savoir ce qui peut être fait.**
 - ↳ Il faut attendre que l'aménageur soit désigné pour avoir des réponses architecturales.

La séance prend fin ensuite avec la présentation du nouveau chef de projet, Hélène de La Porte. Elle va remplacer Dominik Levacher. Habiba Benaddi-Bigdade, au nom du conseil de quartier, la remercie pour son accompagnement du Chemin de l'Île sur une période de presque vingt ans, cette dernière prenant de nouvelles responsabilités comme coordinatrice de la Gestion Urbaine de Proximité.

ANNEXE I - Atelier « Cadre de vie » N° 2

Synthèse de la rencontre du 19 mai 2009

▪ Suppression du mobilier urbain, place de la Gare.

Lors de cet atelier, il a été proposé aux membres d'émettre un avis quant à la suppression du mobilier urbain qui génère des nuisances.

Ces derniers ont demandé de garder comme proposé l'horloge, mais en l'agrémentant de jardinières, aussi bien pour le côté esthétique que pour éviter que les véhicules envahissent l'espace. Ils souhaitent que soit installé également « un vrai banc ».

Ce dossier a été ensuite examiné à la Coordination du territoire Nord-Ouest, le 16 juin dernier, et validé. De ce fait les travaux pourront être entrepris pendant les vacances.

▪ Demande de mise en double sens de la rue Jules Quentin.

Une demande de mise en circulation en double sens de la rue a été faite par les riverains afin de pouvoir y accéder directement du centre ville ; une pétition a été remise à Habiba Benaddi - Bigdade qu'elle a transmise à Didier Debord, adjoint au Maire délégué à la Gestion de l'espace public.

▪ Programme Ordinaire de Travaux (POT) 2010.

Chaque année, dans le cadre de la préparation budgétaire, il est réalisé un état des travaux concernant la voirie, les espaces verts et les bâtiments communaux, lequel est alimenté par les services municipaux, les utilisateurs et par des habitants qui ont fait part de leurs remarques, soit par courrier ou lors d'ateliers d'habitants.

Aussi pour finaliser cet état, a-t-il été demandé à chacun qu'il fasse part également de ses remarques ou qu'il les fasse parvenir au chef de projets.

Ensuite, ce document sera envoyé à Didier Debord et Julien Sage ainsi qu'aux services municipaux concernés afin qu'ils étudient et chiffrent ces demandes.

Dans une deuxième étape, il sera nécessaire de prioriser l'ensemble des demandes afin de permettre un arbitrage.

▪ Point sur la rencontre du 5 mai entre Logirep, l'amicale de locataires et le commissaire de police.

Logirep a souhaité que l'amicale de locataires puisse exprimer directement ses préoccupations auprès du commissaire, lequel a reconnu qu'il y avait de leur part un défaut d'informations concernant les actions qu'ils mènent.

Aussi s'engage-t-il à les communiquer à Logirep et à participer à une autre rencontre afin de faire de nouveau le point.

▪ Dépollution du site Total, conclusions des analyses de l'air

Pour mémoire, le chantier de dépollution ouvert en mars 2008 a été à l'origine, pendant l'été dernier, d'odeurs nauséabondes très nettement perçues par de nombreux riverains du site. En conséquence, la Ville a décidé de faire contrôler la qualité de l'air sur le chantier par un laboratoire indépendant, le LCPP, sur la base de 2 campagnes de mesures réalisées au printemps dernier :

- la première campagne s'est déroulée du 2 au 16 mars 2009 ; le chantier était à l'arrêt (mesure d'un état zéro)
- la seconde a eu lieu du 25 mai au 8 juin 2009 ; le chantier ayant repris son activité de brassage des terres (mesure d'un état en période d'activité).

Les résultats pourront être présentés lors du prochain conseil de quartier, prévu le 1er juillet.

ANNEXE II - Atelier « Aménagement » N°3

Synthèse de la rencontre du 19 mai 2009

En début de séance, une annonce est faite par rapport à la création d'une nouvelle association, **Avenir du Chemin de l'Île**, qui aura pour objet d'aider à l'aménagement du centre du quartier du Chemin de l'Île, association qui est présidée par M. Trouillas.

▪ **Evolution du quartier Hoche.**

Pour mémoire, il est rappelé que sur ce secteur, il est prévu la construction de 600 logements ; programmation qui prévoit, entre autres, la réalisation de 16 logements en coopérative.

Pour ce faire, une première réunion avec les coopérateurs s'est tenue le 6 mai avec les 16 familles qui ont été retenue sur les 42 ayant déposé un dossier. Ces participants seront les concepteurs de leur propre logement avec l'aide de personnes « ressource ».

Cette rencontre avait pour objet de définir l'organisation générale de ce projet innovant d'accès à la propriété. Et dans le dernier numéro de Nanterre Info, un article a été consacré à cette initiative.

▪ **Installation à la rentrée prochaine de CESI, école d'ingénieur.**

Cette école qui forme des ingénieurs, 80 % en apprentissage pour les moins de 26 ans et 20 % en formation continue, va quitter Bagneux pour s'installer sur le CDI, au 93 Bd de la Seine. Elle accueillera 800 élèves et 80 salariés.

Toutefois dans un premier temps, cette installation se fera dans des locaux provisoires pour lesquels le permis de construire a pris du retard.

▪ **Etat d'avancement de la passerelle au dessus de la darse.**

Les travaux ont débuté en février 2009 et dureront environ 18 mois. Ils sont réalisés par le Conseil Général dans le cadre de la continuité des berges de Seine du département, de Gennevilliers à Rueil-Malmaison.

Son coût global s'élève à 3,8 M€. Cette passerelle sera destinée aux piétons et sera accessible aux personnes à mobilité réduite et aux deux roues non motorisés, de par la présence de 2 ascenseurs.

▪ **Etat d'avancement de la CPA du Chemin de l'Île.**

La Concession Publique d'Aménagement a fait l'objet d'un appel à candidatures au mois de mars; 3 aménageurs ont répondu. Ensuite dans une autre étape, le cahier des charges leur sera envoyé. Actuellement il est en cours de vérification chez l'avocat.

Pendant à cette séance, est présenté le paragraphe relatif aux outils que l'aménageur qui sera choisi, devra mettre en place concernant la concertation des habitants.

Puis les habitants présents ont rappelé leur souhait qu'il n'y ait pas de logements au dessus du centre commercial car cela induirait de la hauteur, donc des incidences sur leur qualité de vie. Mais ils y sont favorables sur une autre partie du quartier.

Dans ce sens, une lettre pétition a été envoyée au maire demandant qu'il n'y ait pas de logements au dessus du centre commercial, mais ils n'ont pas obtenu de réponse à ce jour.

Ensuite, un vote a eu lieu à la demande des participants et 9 habitants sur 10 redemandent que la rénovation du centre commercial se fasse sans construction de logements.

EN CONCLUSION : A ce sujet, M Trouillas va prendre contact directement avec le Maire ou son représentant pour entamer une discussion, ceci avant le conseil de quartier du 1^{er} juillet.